



Initiative des Jeunes socialistes « STOP à la spéculation sur les denrées alimentaires »

L'enfer est pavé de bonnes intentions...

En bref

Les Jeunes socialistes prétendent lutter contre la faim dans le monde en interdisant aux acteurs financiers¹ ayant leur siège ou une succursale en Suisse d'investir dans des instruments financiers se rapportant à des matières premières agricoles² - comme le riz ou le blé - et à des denrées alimentaires et de vendre des produits structurés correspondants.

Les initiants partent du principe qu'il y aurait un lien de causalité direct entre les transactions boursières et la faim dans les pays pauvres. Plusieurs études menées par des organismes internationaux et les faits démontrent que cette hypothèse est fausse. La plupart des denrées agricoles disponibles sur les marchés locaux ne sont pas des marchandises du commerce international et leur prix dépend de l'offre et de la demande locales.

Cette initiative aurait des conséquences désastreuses en Suisse sans rien régler dans les pays en voie de développement. En introduisant une réglementation unique au monde, elle corsèterait à tel point les entreprises établies en Suisse actives dans les matières premières et l'agroalimentaire que l'on doit s'attendre à des délocalisations, des pertes d'emplois et de recettes fiscales.

Pour combattre la famine, d'autres moyens ont fait leurs preuves. La Suisse s'engage ainsi, de manière efficace, avec des projets d'aide et de développement ciblés.

L'initiative des Jeunes socialistes est :

- inefficace
- contre-productive
- bureaucratique
- dangereuse

¹ Caisses de pension, banques, négociants en valeurs mobilières, assurances privées, fonds de placements collectifs de capitaux et personnes en leur sein chargées de la direction des affaires et de la gestion de fortune, institutions d'assurances sociales, autres investisseurs institutionnels et gestionnaires de fortune indépendants.

² D'origine végétale ou animale, il s'agit, entre autres, des céréales, des plantes sarclées (pomme de terre, canne à sucre, betterave sucrière), des oléagineux et des fruits à coque (cacao, grain de café, colza, cacahuète), des fruits, ainsi que d'autres matières végétales comme le coton ou le caoutchouc.

L'initiative est inefficace et contre-productive

L'initiative ne se fonde sur aucun fait avéré

La faim dans le monde constitue un défi majeur. Faire croire comme les Jeunes Socialistes qu'agir contre les marchés financiers permettra de résoudre ce grave problème, c'est faire de la démagogie. En effet, comme le démontrent de nombreuses études, la plupart des denrées agricoles disponibles sur les marchés locaux ne sont pas des marchandises du commerce international et leur prix dépend de l'offre et de la demande locales.

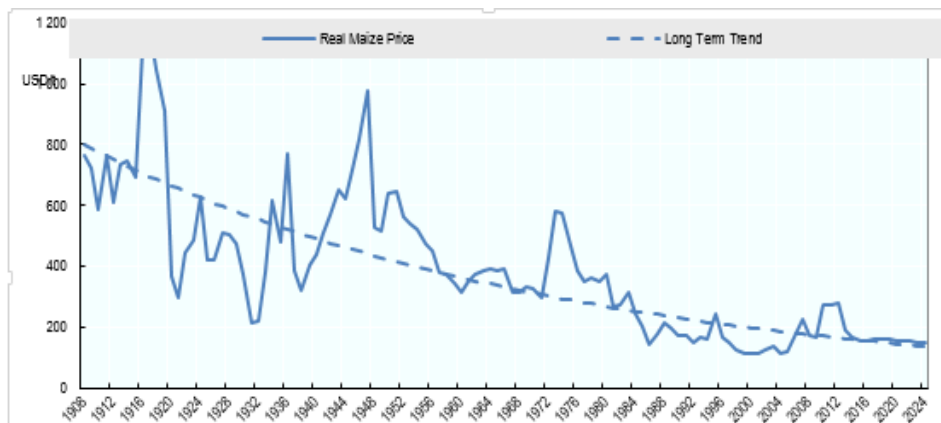
En d'autres termes, la fixation des prix de matières premières agricoles ne dépend pas d'activités financières sur les marchés à terme, mais de facteurs tels que :

- ❖ des phénomènes climatiques et météorologiques (sécheresses, inondations, etc.) ;
- ❖ des facteurs géopolitiques (conflit en Ukraine en 2014, guerre civile en Côte d'Ivoire en 2008, etc.) ;
- ❖ des choix de politiques agricoles ;
- ❖ des restrictions à l'exportation et à l'importation.

Les prix des produits alimentaires ne sont pas en hausse, bien au contraire. En termes réels, ils sont en baisse depuis un siècle et au plus bas depuis six ans ainsi que sur le long terme. C'est ce qu'affirme la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), une autorité neutre et incontestable en la matière.

Les prix des matières premières agricoles en baisse sur le long terme

Prix du maïs en termes réels – 1908-2024 - OECD-FAO Agricultural Outlook



Pire, l'initiative est contre-productive : les agriculteurs, les producteurs de denrées alimentaires et ceux qui les transforment doivent pouvoir s'assurer contre l'ensemble des risques inhérents aux activités agricoles, au transport et au stockage des produits. Cela nécessite de trouver des contreparties capables d'assumer ces risques et ce sont souvent des acteurs financiers. Si les producteurs ne peuvent plus s'assurer, ils courront des risques financiers énormes et ne pourront plus investir dans leurs exploitations. Cela provoquerait, à terme, une hausse des prix des biens alimentaires. Un véritable auto-goal !

Les faits sont têtus

Depuis quatre ans, des investisseurs financiers négocient sur les marchés boursiers les mêmes quantités de contrats à terme pour le maïs et le blé. Si l'on suit le raisonnement des Jeunes socialistes, de telles opérations « spéculatives » devraient entraîner une hausse mécanique desdites denrées alimentaires. Or, c'est tout le contraire qui se vérifie : les prix du maïs (-32%) et du blé (-14%) ont fortement chuté depuis³.

³ <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>

L’Ethiopie, un exemple qui contredit les théories des Jeunes socialistes

L’Ethiopie est un des pays les plus pauvres au monde, a mis sur pied en 2008 un marché à terme principalement consacré au café dans un premier temps. Cinq ans plus tard, environ 2,4 millions de petits agriculteurs couvraient leurs risques à travers cette bourse, où s’échangeaient non seulement du café mais aussi du blé, du sésame, des haricots et du maïs. L’Ethiopie s’est ainsi donné les moyens de développer ses activités agricoles et permettre à ses producteurs de couvrir les risques de long terme. Mais pour fonctionner, le marché à terme a besoin de liquidité : c’est la raison pour laquelle la Banque africaine de développement cherche à attirer des investisseurs financiers pour mettre en place des marchés à terme et les faire fonctionner.

D’autres moyens sont nécessaires pour combattre la faim dans le monde

Selon les derniers rapports de la FAO, plus de 100 millions de personnes en moins ont souffert de la faim au cours de la dernière décennie. C’est toujours trop, raison pour laquelle la Suisse continue à s’engager avec détermination dans des projets à long terme au titre de la coopération au développement et en participant à des opérations internationales d’aide humanitaire d’urgence lors des crises alimentaires.

Lors de la crise alimentaire de 2008, il s’est avéré que des interventions inappropriées de certains gouvernements (embargo, interdiction d’exporter, stockage, etc.) ont renforcé la hausse des prix : ne répétons pas ces erreurs en réglementant à tort et à travers.

Pour lutter contre la faim, il convient d’appliquer des solutions qui ont fait leurs preuves :

- ❖ améliorer l’accessibilité aux produits alimentaires, afin de mieux lutter contre les situations de sous-nutrition, en encourageant les investissements (notamment privés) dans l’agriculture, la formation des agriculteurs (notamment les petits producteurs dans les pays en voie de développement) ;
- ❖ développer des programmes de lutte globale contre le gaspillage (selon la FAO, chaque année, 1/3 de l’ensemble de la production de nourriture humaine dans le monde est gaspillé, tout au long de la chaîne de consommation) ;
- ❖ augmenter les investissements directs et ciblés pour améliorer la qualité des infrastructures étatiques et des circuits de distribution (y compris, les entrepôts d’Etat).

L’initiative étouffe les entreprises sous la bureaucratie sans nourrir personne

Un monstre bureaucratique

L’initiative engendre un appareil bureaucratique coûteux pour contrôler comment et avec qui des entreprises ont conclu des contrats à terme sur des biens tels que le maïs, le blé ou le café. Cela pose plusieurs problèmes majeurs.

Elle interdit aux investisseurs d’intervenir sur des marchés à terme. Il y a une exception toutefois : ils peuvent conclure un contrat s’ils sont en mesure de prouver que la contrepartie est un producteur ou un négociant qui cherche à couvrir une transaction physique (*hedging*). Dans les faits, il n’est pas possible de satisfaire cette condition, car les transactions sur les marchés à terme sont anonymisées de sorte que les acteurs financiers ne connaissent jamais la contrepartie, ni ses motivations. Et comme ces transactions sont presque toutes effectuées sur des marchés à terme situés à l’étranger, la Suisse ne peut rien y changer. La Bourse de Chicago n’acceptera pas des prescriptions du Conseil fédéral relatives à l’organisation de ses activités. En conséquence, la Suisse devrait interdire purement et simplement ces investissements à ses acteurs financiers, dont font également partie nos caisses de pension.

Un gonflement des coûts étatiques et privés

Du personnel supplémentaire devra être engagé non seulement au sein de l'administration fédérale. Cette bureaucratie pléthorique coûtera cher sans pour autant diminuer la faim dans le monde.

Avec la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), la Suisse dispose déjà d'une réglementation encadrant le commerce de produits dérivés et même de dispositions spécifiques aux dérivés sur matières premières (art. 118 et 119 de la LIMF). Ces règles sont équivalentes à celles en vigueur aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne.

L'initiative des Jeunes socialistes va bien au-delà et imposerait une législation unique au monde et très bureaucratique. La facture serait payée par les entreprises et les contribuables suisses.

L'initiative affaiblit l'économie suisse et menace nos emplois

Une intervention majeure et injustifiée dans la liberté économique

L'initiative limite la liberté économique non seulement des entreprises de négoce, mais également des industries agroalimentaires et de la place financière, sans aucune raison scientifiquement avérée. Si les secteurs bancaires et du négoce seront les premiers touchés, les industries agroalimentaires en subiront également les conséquences puisqu'elles ont également besoin de conserver l'accès aux marchés agricoles à terme pour anticiper leurs coûts de production. Elles doivent en effet s'assurer contre les risques liés à l'achat, le transport et le stockage des marchandises nécessaires à la fabrication de leurs produits.

Suppression d'emplois et baisse des recettes fiscales

La Suisse dispose d'une tradition séculaire dans le négoce des matières premières. Ce secteur ainsi que la place financière contribuent grandement à la création de valeur ajoutée et représentent des milliers d'emplois en Suisse.

Selon les estimations du Conseil fédéral, le secteur du négoce est constitué d'environ 570 entreprises – dont près de 400 sur l'Arc lémanique – soit plus de 12'500 emplois. Leurs activités contribueraient à hauteur de 3,9% du PIB suisse. Dans le canton de Zoug, cette branche verse 20%⁴ des impôts fédéraux et à Genève, les négociants de matières premières paient 18% des impôts cantonaux sur les entreprises.

En se dotant de la législation la plus sévère au monde, notre place économique perdrait en compétitivité. Or, les entreprises basées en Suisse font déjà face à des défis de taille avec le franc fort, la très grande incertitude quant à la poursuite de la voie bilatérale avec l'Union européenne, ou encore la réforme de la fiscalité. L'initiative aggraverait davantage les difficultés rencontrées par de nombreuses sociétés.

Elle entraînerait une perte de compétences et de connaissances acquises en Suisse, mais également des délocalisations vers des places financières concurrentes comme Londres ou les Etats-Unis pour les grandes entreprises, et des faillites pour les centaines de PME qui se sont spécialisées dans des marchés de niche. Des pertes d'emplois et de recettes fiscales seraient inévitables.

⁴ https://kr-geschaefte.zug.ch/gast/geschaefte/475?searchterm=imes#dok_1684 – réponse du gouvernement à une interpellation parlementaire